



Italian penmakers since 1968

**MADE IN
ITALY
PROMOTIONAL
PENS**

Code d'éthique

Prémisse

Qui sommes nous

Depuis 1968 nous sommes fabricants d'objets promotionnels et depuis 1990 nous sommes spécialisés dans le secteur de l'écriture. En combinant la production avec un département de personnalisation, nous avons développé des techniques de personnalisation exclusives qui nous ont amenés à être uniques dans le secteur en alliant technologie, qualité et créativité.

Notre engagement

La gestion responsable a toujours été un point fort et nous a permis de surmonter tous les obstacles et d'accepter des défis continus.

Exactitude, efficacité, innovation : nos principes inspirant, de la conception à la création du produit fini dans un voyage entièrement italien.

Objectif du code

Ce code d'éthique résume nos principes et valeurs afin qu'ils puissent être partagés avec nos parties prenantes à qui nous demandons, dans leurs travaux, de respecter ses principes conformément aux lois italiennes et européennes.



THINK GREEN



Grandir, toujours

Mission

Notre engagement envers l'environnement

Nous nous engageons constamment à nous améliorer et à améliorer les processus de production et les procédures internes afin de réduire leur impact sur l'environnement.

Nos projets durables

ils nous ont conduits à :

30% de réduction sur les emballages

réduction de la consommation de papier de 50%

réduction de la consommation d'énergie de 20%

40% de réduction des transports grâce à la logistique directe

70 % de réduction des déplacements en avion et en voiture grâce aux visioconférences et aux déplacements en train

Nous ne nous arrêtons pas ici

parce que le désir de s'améliorer est dans notre ADN.

Éthique

Travail

Le Code d'Éthique définit les règles de conduite à respecter dans les relations entre Destinataires et dans les relations avec l'Administration Publique, les fournisseurs et les tiers en général.

Toutes les activités de l'entreprise doivent être exercées avec le plus grand scrupule, honnêteté, loyauté et engagement professionnel, dans le respect des lois, procédures, règlements de l'entreprise et dans le respect du Code d'Éthique dont les règles constituent une partie substantielle de la relation contractuelle.

La conduite des Destinataires, à tous les niveaux de l'entreprise, est basée sur les principes de légalité, correction, de non-discrimination, de confidentialité, de diligence et de loyauté.

La Société se conforme à toutes les dispositions, tant nationales qu'internationales, en matière de délinquance associée et de lutte contre le blanchiment d'argent et attend le respect de ces réglementations par tous les Destinataires de ce code.



Légalité



Inclusivité

Personnes

Non-discrimination

Nous rejetons toute discrimination concernant l'âge, le sexe, la race, l'orientation sexuelle, l'état de santé, les opinions politiques, la religion et la nationalité et favorisons l'intégration en favorisant le dialogue interculturel et la protection des droits de chacun.

Nous nous opposons fermement aux épisodes de mobbing, de harcèlement, de violence psychologique et à tout comportement portant atteinte à la dignité de la personne à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'entreprise.

Les relations entre collègues doivent être menées avec loyauté, justesse et respect mutuel, dans le respect des valeurs de coexistence civile et de liberté des personnes.

Aucune discrimination n'est acceptée ou tolérée.

Sélection du personnel

La sélection du personnel s'effectue dans le respect de l'égalité des chances afin d'allier les besoins d'Erga avec les profils professionnels, les ambitions et les attentes des candidats. Le personnel est sélectionné sur la base de ses compétences, caractéristiques, attitudes et expériences, sans aucune exclusion et de manière transparente.

Sécurité

Santé et sécurité

Nous maintenons le document d'évaluation des risques constamment mis à jour, mettant en évidence les points d'amélioration possibles.

Le Médecin Compétent définit le protocole en fonction des résultats de l'évaluation des risques et il est toujours possible de demander une visite aux collaborateurs.

Tous les salariés sont équipés d'Equipements de Protection Individuelle afin de se protéger des risques résiduels.

Tous les postes de travail sont conçus et adaptés pour minimiser les problèmes musculo-squelettiques.

Aucun handicap n'est discriminatoire pour l'exécution du travail.

Les éventuelles situations de handicap que peuvent rencontrer les collaborateurs sont prises en compte dans l'attribution du poste et la conception du poste de travail.



Santé



Confiance

Privacy

Confidentialité

Erga respecte la vie privée et la confidentialité des informations personnelles des parties prenantes.

Les données personnelles des collaborateurs, clients et fournisseurs sont acquises uniquement pour réaliser des opérations de travail ou pour se conformer à la réglementation.

Nul ne doit utiliser les données confidentielles obtenues dans le cadre de son activité professionnelle, sauf à des fins professionnelles.

Erga respecte et protège les informations confidentielles des parties prenantes et applique des mesures légales concernant la protection des données personnelles pour éviter toute divulgation accidentelle.

Compétition juste

Le marché concurrentiel

Une concurrence loyale est une saine incitation aux processus d'innovation et de développement et doit être réalisée dans le respect de la réglementation européenne. Nous ne violons pas délibérément les droits de propriété intellectuelle et les informations confidentielles de tiers.

Les Destinataires sont tenus de conserver une confidentialité maximale sur les documents susceptibles de révéler un savoir-faire, des informations commerciales et des opérations sociales.

La relation entre Erga et ses salariés est basée sur la confiance mutuelle : les salariés sont tenus d'œuvrer pour promouvoir les intérêts de l'entreprise, dans le respect des valeurs de ce Code.



RESPECT



Justesse

Impartialité

Conflit d'intérêt

Dans l'exercice de leurs activités, les Bénéficiaires sont tenus de ne pas accepter de dons ou de faveurs de quelque nature que ce soit dans le but d'accorder des avantages à des tiers et ne doivent pas faire de dons d'argent ou de biens à des tiers ni offrir d'avantages ou de faveurs de quelque nature que ce soit en rapport avec avec l'activité proposée au profit d'Erga.

La conviction intrinsèque d'agir dans l'intérêt de la Société ne dispense pas les Destinataires de l'obligation de divulguer tout conflit d'intérêts à la société.

En cas de possibilité de conflit d'intérêts, le personnel est tenu de contacter son supérieur hiérarchique afin que l'entreprise puisse évaluer l'activité potentiellement conflictuelle.

En cas de violation, la Société adoptera toutes les mesures appropriées pour mettre fin au conflit d'intérêts, se réservant le droit d'agir pour sa propre protection.

Relations avec l'extérieur

Les relations avec les Autorités et avec l'Administration Publique doivent être basées sur un maximum de clarté, de transparence et de collaboration dans le plein respect de la loi et selon les normes morales et professionnelles les plus élevées, en s'abstenant de toute forme de pression visant à obtenir un avantage indu. Les Destinataires ne peuvent interagir au nom et pour le compte d'Erga avec les Autorités et l'Administration Publique.

Erga ne favorise ni ne discrimine aucune organisation politique ou syndicale et s'abstient de fournir toute contribution induë à des partis, syndicats ou autres groupes sociaux.

Les Destinataires traitent les tiers avec courtoisie, compétence et professionnalisme, convaincus que la protection de l'image et de la réputation de l'entreprise dépend de leur comportement.

Le choix des fournisseurs se fait sur la base de critères objectifs de rentabilité, d'opportunité et d'efficacité.

Les Destinataires doivent mettre en œuvre tous les contrôles possibles afin que les fournisseurs et les clients puissent également respecter les principes éthiques fondamentaux de ce Code.



Clarté

**MADE IN
ITALY
PROMOTIONAL
PENS**

Le Code d'Éthique a été approuvé par le CdA d'Erga S.r.l.
Verbal du 21 mars 2022